

L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Emplâtrer une jambe de bois

Le gouvernement vient d'annoncer le déblocage d'une série d'aides d'urgence aux agriculteurs. Rien de révolutionnaire dans le contenu : garanties pour de nouveaux prêts, reports d'échéances bancaires, aménagements de crédits ainsi qu'un allègement de cotisations sociales.

À cette panoplie classique de mesures de gestion de crise s'ajoutent : des aides à la reconversion professionnelle, des possibilités de départ à la retraite anticipée ainsi qu'une facilité de remplacement en faveur des paysans victimes de "burn-out". La seule mesure vraiment novatrice concerne l'aide de 240 €/1000 litres pour ceux qui réduisent leur production de lait de 5 %.

Si nos fermes tiennent encore debout, c'est bien grâce aux béquilles des subventions. C'est également le cas dans la plupart des pays du globe hormis ceux où les soutiens publics ne sont pas prioritaires (Nouvelle-Zélande, Brésil par exemple).

Notons également qu'à cette dépendance aux aides, s'ajoute le problème de leur répartition : un plafonnement lié à la taille de l'exploitation permettrait une redistribution plus importante et donc plus d'équité.

On le voit bien ; la part des aides dans le revenu va en s'accroissant : mais alors, pourquoi une si faible rentabilité de l'agriculture ? À l'évidence, les crises à répétition soulignent la vulnérabilité du secteur agricole face à l'économie de marché qu'on nous impose. Comment faire pour y remédier ? La clé du problème réside probablement dans l'affectation de ces aides.

Plutôt que de jouer les pompiers de service au plus fort de l'incendie, les pouvoirs publics et nous avec, gagneraient à travailler sur des mesures d'anticipation de crise :

1) L'accompagnement des producteurs vers la création et la structuration d'organisations de producteurs commerciales permettrait de rééquilibrer le rapport de force entre les acteurs de la filière lait.

2) La mise en place de régulateurs économiques permettrait également d'amortir les à-coups de plus en plus imprévisibles du marché.

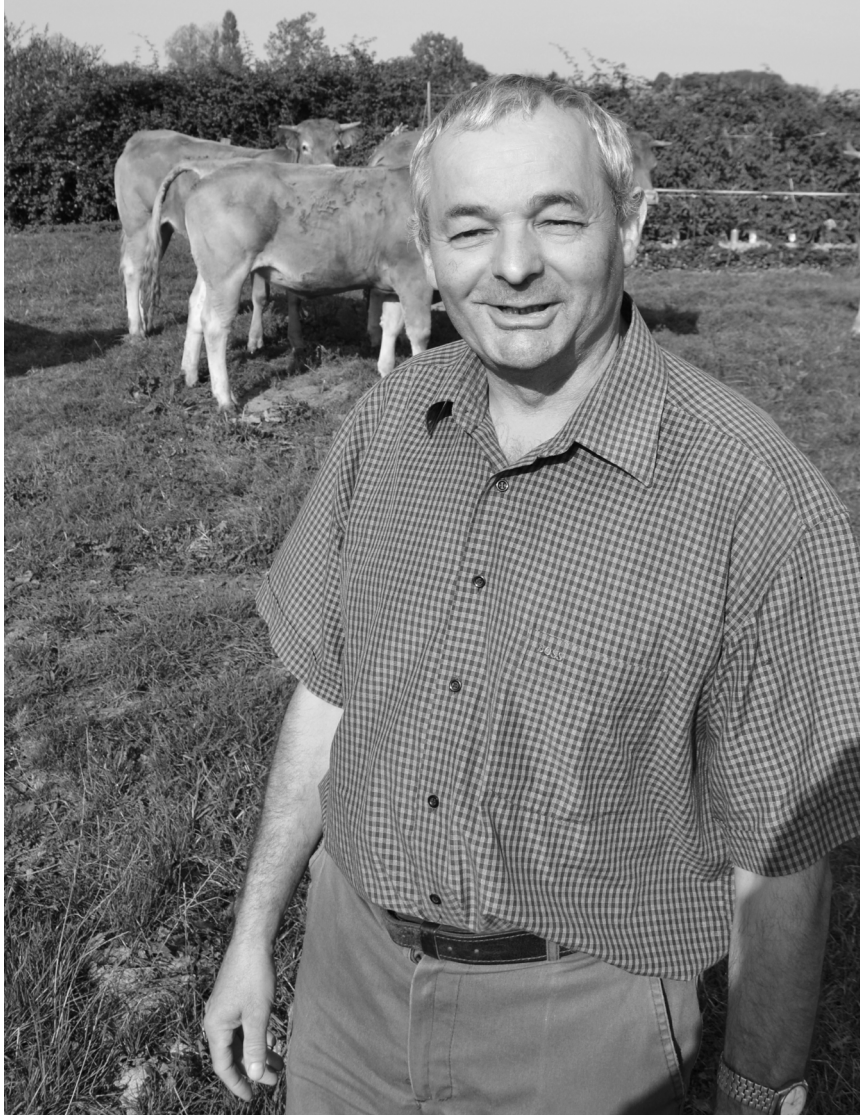
Cette évolution indispensable légitimerait un peu plus l'octroi d'argent public et nous donnerait cette visibilité dont nous avons tant besoin.

Alors, à quand la fin des emplâtres ?

LE COMITÉ DE RELECTURE DE L'ÉCHO

Dossier : entretenir sous les fils (pages 7-9)

Fermoscopie en chèvres laitières (page 4)



Un printemps froid et pluvieux, un été et un automne secs

L'année 2016 ne restera pas dans les annales des bonnes années fourragères ! L'herbe n'a pas vraiment explosé en mai et a vite grillé en août avec les faibles pluies et les très fortes températures. Pour couronner le tout, l'automne sec n'offre pas une arrière saison digne de ce nom.



Joël et Anne-Marie Restif, La Guerche de Bretagne (35), zone moyennement séchante

La ferme : 44 ha de SAU, 36,5 ha d'herbe, 4,5 ha de maïs, 3 ha de céréales, 49 VL, 1,6 UGB/ha de SFP, 60 ares accessibles/VL, 6780 litres/VL/an, conversion bio depuis le 1^{er} juin 2015.

« La saison de pâturage a démarré normalement. Les vaches sont sorties au 19 février, et ont couché dehors le 12 mars. On a fermé le silo le 21 avril. Le printemps a été très pluvieux ce qui n'a pas facilité la prise de décision pour couper de l'herbe. Nous avons eu de bons stocks, en quantité et en qualité. Les vaches ont toujours eu de l'herbe pâturée dans la ration. Le silo de maïs a été ré-ouvert le 9 août, on a commencé par donner 3 kg MS de maïs. Le pâturage ne s'est jamais arrêté. Le problème c'est maintenant. On n'a pas eu de vraie pluie depuis le 15 septembre où il est tombé 40 mm. Le vent d'Est assèche les prairies.

Au bilan fourrager, les stocks permettent d'être à zéro stock jusqu'au premier mars. Pour être tranquille en été 2017, j'aimerais avoir 35 tonnes de stock de sécurité à la fermeture du silo en avril 2017. Pour ça, il faut que j'aille chercher 1,2 tonne de pâturage par hectare entre maintenant et avril. Si le temps continue comme ça, ce sera difficile. »



Josiane Monnier et René Pouessel, Bain de Bretagne (35), zone séchante

La ferme : 2 UTH, 74 ha de SAU, 62 ha d'herbe, 6 ha de maïs, 6 ha de céréales. 60 VL, 1,3 UGB/ha de SFP, 60 ares accessibles/VL, 5300 litres/VL/an. Conversion bio depuis le 15 mai 2015.

« Cette année a été difficile. Le printemps a été très froid. On a manqué d'herbe en mai. L'herbe a ensuite explosé fin mai début juin. Le pâturage s'est prolongé jusqu'au 15 août, ce qui est exceptionnel ici. On a commencé à affourager mi juillet, pour faire durer le pâturage. Les vaches sont descendues à 14 kg/VL/jour. Avec le prix du lait cette année, la conversion en bio n'est pas de tout repos. Elles ont aujourd'hui une botte d'enrubannage et une botte de foin par jour. Il nous reste 10 bottes d'enrubannage. Nous ouvrirons le silo de maïs ensuite. Le peu d'eau tombée en août et septembre (40 mm en trois fois) n'est pas encourageant pour le pâturage. Idéalement, on devrait attendre pour mettre les vaches dans les prairies. Là, on fait le moins pire. Les paddocks font trois jours. L'herbe pâturée constitue un quart de la ration. La production se maintient à 14 kg/VL/jour, avec 1 kg de mélange céréalier aplati par vache. Le bilan fourrager nous a rassuré, les stocks vont permettre de tenir cet hiver, malgré la faible pousse d'herbe. »



Hervé et Dominique Simon, à Planguenoual (22), zone séchante

La ferme : 2 UTH, 57 VL, 60,5 ha de SAU dont 34,5 ha d'herbe, 15 ha de céréales, 4 ha de féverole et 7 ha de maïs, 1,6 UGB/ha SFP, 42 ares accessibles en herbe par vache, 6 000 l produits/vache/an, conversion bio depuis le 1^{er} mai 2016, 320 000 l vendus par an.

« Le printemps a été bon ici. Les vaches sont sorties fin février, elles ont couché dehors au 15 mars. Elles étaient à l'herbe plat unique entre le 1^{er} mai et mi-juillet. C'était 15 jours de plus que l'année dernière car on a plus de surface en herbe. Entre mai et mi-juin, 27 ares/VL étaient pâturés et permettaient de couvrir les besoins des animaux, ensuite les vaches ont pâturé 35 ares/vache. Entre fin juillet et fin août, la ration était composée de 2/3 de stocks (ensilage de maïs et enrubannage) et 1/3 de pâturage. Début septembre, on était à 100 % de stocks, on a entamé le correcteur azoté. C'est vraiment très différent de l'année dernière ! En ce moment, ça repart un peu mais c'est timide : le pâturage représente 3 kg de MS/VL/jour. On a fait aussi moins de stocks d'herbe que l'année passée par ha, mais heureusement on avait plus de surface en herbe et du report de stock de maïs. Au niveau pluviométrie, on a eu 46 mm en juin, 12 mm en juillet, 15 mm en août et 37 mm en septembre, avec des températures importantes. »



Patrice Thomas, à Louargat (22), zone humide

La ferme : 1 UTH, 63 ha, 47 ha d'herbe, 6 ha de maïs, 10,5 ha de méteil dont 3,5 ha récoltés en ensilage, 56 VL, 1,46 UGB/ha SFP, 37 ares accessibles en herbe/VL, 5000 l de lait produit/VL, 280 000 l de lait vendus, conversion bio depuis le 1^{er} avril 2016.

« J'ai commencé le pâturage vers le 10 mars et le maïs a diminué progressivement jusqu'à la fermeture du silo le 8 mai. Les vaches ont été à l'herbe plat unique jusqu'au 10 juillet. Entre mi-juillet et début octobre, elles ont 6 kg de MS de maïs et le reste en pâturage. D'habitude, j'ouvre le silo de maïs en été mais je ne donne que 3 kg de MS/vache. Cette année, le mois de juin a été trop froid et gris, ça n'a pas poussé. Normalement, c'est le mois où ça pousse le mieux ici. Avec cette faible pousse, les temps de retour entre deux pâturages sont restés à 35 jours l'été au lieu de passer à 45 jours. On a eu aussi moins d'eau que d'habitude : 20 mm en juillet et 20 mm en août. J'estime qu'il me manque 100 rounds d'enrubannage cette année, principalement à cause du printemps froid. »

PROPOS RECEVILLIS PAR AURÉLIEN LERAY ET AURÉLIE CHEVEAU.
ANIMATEURS ADAGE ET CEDAPA

Le micro-bénéfice agricole, un nouveau forfait plus accessible

Depuis janvier dernier, le régime fiscal du forfait est devenu le micro bénéfice agricole. Juste un nouveau nom ? Pas seulement. Le micro bénéfice agricole est plus simple et plus accessible que son prédécesseur. Décryptage.

Un calcul plus simple

Comme avec le forfait, le revenu sous le régime du micro-bénéfice agricole sur lequel sont basés les calculs des impôts et des cotisations sociales n'est pas réel mais forfaitaire. Le calcul du revenu a gagné en simplicité : avec le micro-bénéfice agricole, le revenu équivaut à 13 % de la moyenne des recettes des 3 dernières années. Auparavant, le revenu forfaitaire par ha était déterminé par l'administration en fonction de la production et de la zone, il y avait 8000 barèmes de revenu à l'ha en France... Comme avec le forfait, les fermes qui choisissent « le micro BA » ne sont pas obligées de tenir une comptabilité globale, mais seulement une comptabilité recettes.

Passage en hors taxe et transparence jusqu'à 4 associés en GAEC

La deuxième différence, c'est que c'est plus accessible. Il faut maintenant que les recettes (c'est à dire le chiffre d'affaires) des trois dernières années soient inférieures à 82 200 € HT/an en moyenne, alors que cela se situait à 76 300 € TTC avec l'ancien forfait. La différence, en comptant la TVA, est importante. Le seuil du micro BA sera révisé tous les 3 ans. En GAEC, Les seuils augmentent aussi : 164 400 € TTC pour deux associés, 246 600 € pour 3 associés, 328 000 € pour 4 à 6 associés. Auparavant, le forfait se multipliait par 3 au maximum.

Possibilité de changer de régime fiscal pendant sa carrière

Avant, il était presque impossible de passer du réel au forfait : les recettes de deux années précédentes devaient être inférieures à 46 000 €/an en moyenne. Passer du réel au micro BA est désormais plus facile : il faut que les recettes des trois dernières années soient inférieures à 82 200 € HT/an.

Moins de cotisations et moins de retraites

En passant au micro BA, le revenu diminue souvent par rapport au régime du réel, notamment dans les fermes très économes en charges. On paye moins d'impôts et moins de cotisations sociales, ce qui implique aussi moins de retraite. Il faut donc penser à mettre de côté pour la retraite en passant à ce régime fiscal.

Quelles recettes sont prises en compte dans le calcul ?

Toutes les recettes rentrent dans le calcul, y compris les aides PAC et MAE. Les aides à l'investissement ne sont pas incluses.

Dans quel cas on ne peut pas choisir ce régime fiscal ?

- Si l'exploitation réalise des opérations commerciales comme l'achat-revente ou l'accueil à la ferme, c'est impossible de choisir le micro BA. La vente directe est possible car c'est lié à la production, mais la vente de bois-énergie n'est pas possible. Ces activités doivent être réalisées par une autre société que la ferme si on veut choisir le micro bénéfice agricole.
- Si vous êtes au réel en moyenne triennale, vous êtes engagés pour 5 ans dans ce régime fiscal. Il faudra attendre la fin de cette période pour passer au micro BA.
- Comme pour le forfait, les EARL et les SCEA créés après 1997 ne peuvent pas souscrire au micro BA.

Comment faire ?

Le passage au micro BA se fait de droit, si les recettes sont inférieures au seuil décrit ci-dessus et si vous n'êtes plus engagé au réel en moyenne triennale. Si vous souhaitez rester au réel alors que vos recettes sont inférieures à 82 200 €/an sur les 3 dernières années, il faut le faire savoir à l'administration fiscale.

Calcul du revenu pendant les années de transition

Vous êtes au micro BA depuis 2016, vous étiez auparavant au réel. Pour le calcul du revenu 2016, l'administration va faire la moyenne de votre revenu au réel en 2014, de votre revenu au réel en 2015 et de votre revenu de cette année, calculé avec le régime du micro BA (13 % des recettes annuelles).

AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATRICE CEDAPA ET RÉMI LE MEZEC, AGRICULTEUR À TRÉSSIGNAUX

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ADAGE
mardi 15 novembre

Donner du souffle au développement agricole : D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Nos collectifs sont une force pour épauler les agriculteurs dans ces périodes de changements. Nous y mettons de l'innovation et de la solidarité. Voici venu le temps de développer l'agriculture reconnectée à la société. En s'inspirant de notre histoire et celle de nos réseaux, l'Adage propose une réflexion sur le développement agricole, aujourd'hui et demain. Il ne s'agit pas de trouver une recette mais une direction qui donne du sens à un projet agricole et sociétal. Intervention de Estelle Deléage, ingénieur agronome, docteure en sociologie et une des plus fines connaisseuses de l'histoire et des enjeux de l'agriculture durable.

Venez nombreux le 15 novembre à 14 h à l'espace de Grippé de Cesson Sévigné.

CEDAPA
mardi 29 novembre

L'AG du Cedapa aura lieu à la salle des fêtes de Plainetel. Le matin, elle est ouverte aux adhérents pour faire le bilan des activités de l'année. L'après-midi, à partir de 14 h, nous vous proposerons des ateliers pour réfléchir ensemble, à la question : quel avenir pour nos fermes herbagères ? L'après-midi est ouverte à tous. Venez nombreux !

VERSEMENTS MAE

L'avance de trésorerie (ATR) MAEC pour 2015 est réalisée sur la base d'un montant forfaitaire par ha quel que soit votre MAEC (environ 140 €/ha). L'ATR MAEC 2015 correspond à 90 % de ce montant forfaitaire, plafonné à 7 200 € par ferme. Dans la pratique, l'avance de trésorerie est donc très inférieure aux 90 % annoncés par le Ministère. Pour le solde, il faudra attendre la fin d'année ou début 2017.

Paysan chevrier, efficace et militant

Avec très peu d'investissement, Pierre Estrade s'est installé à Saint Thurial, en chèvres bio, transfo et vente directe. De l'auto construction à la récup', il conduit un élevage autonome et économe performant et créateur d'emploi, 1,5 UTH pour 26 ha.



« Je souhaitais trouver une ferme à reprendre ou à créer, apporter ma patte. » Après plusieurs années de salariat agricole et un ouvrier dans le bâtiment Pierre se lance en 2013 à 29 ans. D'ailleurs, selon Pierre, être paysan, c'est avant tout être militant. « Partir de rien, créer une ferme en impactant le moins possible mon environnement et être là de la production à la vente. Ça me plaît ! »

L'autonomie financière, un objectif !

Cela n'est pas sans travail. Pendant trois ans, Pierre estime avoir travaillé 70 voire 80 h par semaine. « Je suis arrivé sur la ferme en 2013, mais la production a commencé en 2014. La première année, c'était l'auto construction : un investissement pour l'avenir ! » déclare Pierre. En effet, Pierre s'installe à 60% en autofinancement en 2013. La maison d'habitation et les bâtiments vétustes ont été autofinancés avec sa compagne. « Quand j'étais salarié, je logeais sur place, j'ai beaucoup économisé. » Les 27 000 € de DJA sont tombés au moment de l'achat de matériaux pour les travaux qu'il a réalisés avec une aide précieuse et considérable des proches, de la famille et des amis.

La récup' a permis de faire de grosses économies sur la ferme. « Les panneaux sandwichs de la fromagerie viennent d'un entrepôt désaffecté de Chantepie, on s'est entendus avec le propriétaire et on a tout démonté. Pareil pour les rails de la porte du bâtiment chèvre. » Le seul prêt que Pierre demande est de 10 000 € pour l'achat de matériaux et du troupeau prêt à mettre bas, début 2014. Avec beaucoup d'huile de coude, des bons plans et de l'argent de côté, Pierre conduit aujourd'hui une ferme efficace sur peu de surface.

Une ferme qui tourne

Sur la dernière compta, la ferme a dégagé 41 000 € d'EBE. Pour 20 000 litres de lait produits, soit 2 050 € d'EBE/1000 l ! La clé : un système pâturant et économe, la transfo et la vente directe. « J'aurais pu m'installer en vache, j'aime cet animal, mais la chèvre présente beaucoup d'avantages. Le gabarit facilite la contention. Pour l'auto construction, j'ai pu tout faire en bois. Il y a moins de volume à transformer et moins besoin de surface. » Les 38 chèvres mettent bas au printemps. Deux boucs intègrent le troupeau en septembre/octobre pour saillir les chèvres. Le troupeau est au pâturage toute l'année. L'hiver, il est sur des landes : « les genêts en fleur, les ajoncs et les ronces, c'est diversifié. Ces plantes contiennent des tanins qui limitent le parasitisme. » Une fois la lactation lancée, les chèvres pâturent des prairies RGA-Fétuque Elevée-TB, un tapis fibreux de foin de RGH-TV et de prairies naturelles. Elles sont complémentées lors de la traite avec du mélange céréalié produit sur la ferme. Entre 200 et 500 g par chèvre. En monotraite, la production est d'environ 500 litres/chèvre.

Rien ne se perd, tout se transforme...

Tout le lait est transformé en fromages lactiques et en tommes. Le petit lait est valorisé par les cochons. 6 à 8



La fromagerie a été auto construite avec en partie du matériel de récupération.

cochons sont vendus chaque année en direct. Les fromages sont vendus via trois marchés, 5 AMAPs, un groupement d'achats et une Biocoop. « C'est du boulot mais c'est très intéressant. »

Diminuer le temps de travail

Pierre a embauché une salariée à mi-temps 17 h/semaine. « C'est bien pour commencer. L'outil n'est dimensionné que pour une personne. En plus de la charge financière, il n'est pas toujours évident de trouver quelque chose à faire à son salarié sur une petite ferme. » D'ici l'année prochaine, 10 nouvelles chèvres intégreront le troupeau. L'objectif est d'augmenter le chiffre d'affaire afin d'embaucher la salariée à plein temps. « J'aspire à ne travailler que 35 h/semaine d'ici deux ou trois ans. » déclare Pierre.

AURÉLIEN LERAY, ANIMATEUR ADAGE 35

Peu d'équipements

Tout le travail se fait à la main. Chaque tâche est pensée pour qu'elle soit rapide à réaliser et stimulante. « Dès que tu commences à rechigner à faire un truc, ça finit mal » sourit Pierre. Côté équipement, Pierre a acheté un tracteur de 70 cv avec un chargeur (12000€, 7000 h) : « il ne sert que pour le levage et les foins. » Pour les travaux des cultures et le fumier, Pierre loue un tracteur à un voisin et prend le matériel de la CUMA, « plutôt que d'acheter un gros tracteur qui ne va même pas faire 100 h dans l'année, je préfère ça. Il est opérationnel à chaque fois, et je n'ai pas d'entretien à faire. »

La ferme

1.5 UTH
26 ha de SAU dont 5 ha de céréales d'hiver, 3 ha de céréales de printemps, 18 ha d'herbe dont 8 ha de landes.
38 chèvres et la suite, 2 boucs. Monotraite toute l'année.
20 000 litres produits, transformés et vendus en direct
41 000 € d'EBE

Des prairies pérennes et productives à Ploërdut

Elizabeth et Jean-Yves Penn sont éleveurs laitiers à Ploërdut dans le nord du Morbihan, en système tout herbe et vèlages groupés au printemps. Grâce à une gestion particulière de l'herbe, ils réussissent à pérenniser leurs prairies qui deviennent des prairies permanentes, tout en offrant une herbe de qualité à leurs vaches laitières. Bilan de la visite organisée le 7 juillet par le Cedapa.

Pour optimiser le pâturage, les éleveurs ont aménagé leur parcellaire pour le rendre entièrement accessible aux vaches laitières quelle que soit la saison. Chemins bétonnés, clôtures, bacs à eau, haies, talus, tout a été pensé pour faciliter le pâturage et le travail de l'éleveur. Les vaches disposent ainsi de 42 paddocks prévus pour 24 h chacun. Ils font de 0,8 à 1,3 ha (1 ha en moyenne). Cette surface d'herbe représente 80 ares par vache. Sur cette surface, l'objectif de Jean-Yves est de valoriser le plus d'herbe possible en pâturage et de ne faucher que le strict nécessaire pour la constitution des stocks d'hiver.

Le déprimage

Pour Jean-Yves, le déprimage est une période clé pour la suite de la saison d'herbe et pour la pérennité des prairies. A cette période où l'herbe pousse peu, le but est de pâturer très ras, de manière à favoriser le tallage et avoir un couvert le plus touffu et le plus dense possible. La hauteur de sortie visée est de 3,5 cm à l'herbomètre. En 2016, Jean-Yves a ainsi déprimé les 28 paddocks en 34 jours entre le 4 février et le 13 mars. Les surfaces de fauche avaient été débrayées (14 paddocks en 2016) dès le mois de février, car elles avaient été pâturées en hiver, du 12 décembre 2015 au 7 janvier 2016. La surface réservée au pâturage de printemps représentait donc 28 ha (28 paddocks) cette année. Ces surfaces avaient bénéficié de 80 à 120 jours de repos hivernal selon les parcelles.

Selon Jean-Yves, ce pâturage très ras en début de saison est une pratique incontournable pour la pérennité des prairies, car elle permet de favoriser le tallage des graminées les plus intéressantes comme le RGA, le pâturin des prés, le dactyle.

Le pâturage de printemps jusqu'à juin

Sur cette période, la pousse de l'herbe va en augmentant. L'objectif est de ne pas se faire dépasser par l'herbe. Le pâturage de printemps est guidé par plusieurs principes :

- Valoriser toute l'herbe des 28 paddocks en pâturage et non en fauche
- Débrayer le moins possible de paddocks
- Ne pas faucher de refus

Pour atteindre ces objectifs, Jean-Yves met en place les pratiques suivantes : entrée à maxi 8 cm, sortie à 4-5 cm, intervalle entre deux passages : 20 à 25 jours. L'idée est de ne surtout pas se faire dépasser par l'herbe, quitte à brider un peu la pousse. Ce principe est très lié au système de vèlages groupés de printemps où les besoins en stocks sont



Les temps de retour entre deux passages d'animaux au printemps sont très courts, autour de 25 jours, car Jean-Yves et Elizabeth ne cherchent pas à maximiser la pousse à cette période, mais à faucher le moins possible.

moins importants car les vaches sont taries en hiver. Dans un autre système, l'intervalle de 20 à 25 jours peut être très dangereux car peu sécuritaire : si la pousse s'arrête on a peu de stocks sur pied.

A partir de juin, la pousse de l'herbe diminue progressivement.

Deux leviers sont activés pour favoriser la pousse de l'herbe :

1. Augmenter la hauteur de sortie (7 cm). Cette pratique permet de garder une couverture importante pour limiter les effets d'une sécheresse éventuelle et aussi de garder suffisamment de feuilles pour que les pluies soient systématiquement transformées en nouvelles feuilles.

La ferme

2 UTH Jean-Yves et Elisabeth Penn
52 ha SAU tout en prairies permanentes
47 VL en vèlages groupés de printemps
Double traite entre février et juin, monotraite entre juin et novembre, pas de traite entre novembre et février
167 000 L de lait bio vendus en 2015, soit 3500 L / VL, 55 UGB,
53 000 € d'EBE en moyenne depuis 5 ans.



Les prairies pâturées ont plus de 20 ans, sauf les parcelles qui ont été rachetées il y a 5 ans. Le rendement valorisé par les animaux est de 6 à 7,5 tonnes de MS/an selon les années.

2. Allonger le temps de repousse au-delà de 30 jours, en réintroduisant les surfaces de fauche.

Selon Jean-Yves, garder une hauteur sortie élevée en été (7 cm herbomètre) est la deuxième clé pour favoriser la pérennité de la prairie. Cette technique permet en effet, de protéger les plantes des effets de la sécheresse et de conserver une bonne densité de flore.

Du foin est distribué en complément du pâturage à partir du moment où la croissance de l'herbe est inférieure aux besoins du troupeau. Pour connaître cette croissance de l'herbe, Jean-Yves mesure tous ses paddocks chaque semaine à l'herbomètre et en déduit la pousse moyenne des 7 derniers jours. Cette année, les besoins du troupeau correspondent à une pousse minimale de 26 kg MS / ha / jour. La pousse étant descendue en dessous de ce chiffre à partir de la mi-juillet, du foin a été distribué (30 balles rondes de 300 kg brut entre mi-juillet et fin août). L'été ayant été très sec, le pâturage a été interrompu le 2 septembre pour conserver une hauteur résiduelle de 6 cm et attendre des pluies conséquentes pour repartir en croissance.

Diminuer le cheptel les années difficiles

En septembre 2016, les VL ont été au régime foin plat unique 11 jours, puis le pâturage a repris à raison de 2 à 4 heures par jour suite aux pluies des 10, 13 et 14 septembre (24 mm). Ce régime a duré jusqu'au 30 septembre et 49 balles rondes de foin ont été consommées ce mois là. "Depuis ce n'est pas pléthorique, la production laitière a baissée de 20% et la pousse de l'herbe est saccadée, fonction des dernières pluies" indique Jean-Yves Penn le 19 octobre. "Nos stocks sont bas, en estimant nos besoins à 1.7 tonne de MS utile + 10% de perte, notre effectif baissera à 40 VL + 5 génisses de renouvellement pour 2017. Ce sera très largement suffisant pour assurer nos besoins financiers. Ce qui est bien le but!" conclut-il.

Les avantages de cette méthode :

Cette technique de pâturage permet à Jean-Yves de pérenniser ses prairies. En effet, l'ensemble de ses prairies est désormais en prairies permanentes et la flore des prairies lui convient bien : RGA, pâturin des prés, dactyle, 20 % de TB au printemps, 40 % en été. Cette flore permet à

la fois de produire du lait (19 L / VL début juillet en monotraite) et de ne pas perturber la repro des VL.

Les inconvénients :

Cette méthode permet de maximiser le rendement en pâturage et pas forcément le rendement total (la pousse est parfois volontairement bridée pour éviter d'avoir trop d'herbe à faucher).

Autre inconvénient, les années sèches sont moins sécurisantes d'un point de vue fourrager car le stock sur pied n'est pas prioritaire. De plus, un système entièrement basé sur la prairie permanente est moins réactif qu'une prairie temporaire. Cependant, Jean-Yves relativise : « L'expérience de 2003 et 2005-2006 a montré que si rien n'est joué d'avance avec la prairie, rien n'est non plus perdu d'avance. En 2003, j'avais enregistré des pousses à 70 kg MS / ha / jour en septembre et refait un important stock sur pied pour l'hiver...D'où l'importance d'un couvert prêt à redémarrer dès les premières pluies. »

FRANÇOIS LERAY, ANIMATEUR CEDAPA

Regard d'éleveur

« Me croyant débarquer dans une ferme du Jura, je suis d'emblée surpris par la simplicité du système qui se veut notamment économe en main d'oeuvre et les choses simples sont souvent très compliquées à mettre en place. Le 7 juillet 2016, on a vu un système pâturant en pleine pousse de l'herbe en bonnes conditions hygrométriques avec de très belles prairies et des belles vaches rustiques en état. Je ressens un système accompli où les diverses mesures (herbomètre, stocks fourrages et animaux etc..) sont importantes et personnalisées. J'émettrais bien sûr quelques bémols pour des éleveurs qui voudraient s'en inspirer: bien que les sols ne soient pas forcément très riches, ils sont très portants l'hiver (la topographie montagneuse aidant !) et la pluviométrie est normalement très favorable, notamment en été (pluviométrie moyenne annuelle : 1100 mm). De plus, adapter le chargement à la pousse de l'herbe par des réformes supplémentaires (jusqu'à 40% du troupeau réformé en année très sèche) me dérange personnellement car on décapitalise des moyens de production long terme, en mettant de côté les sentiments. En tout cas, une très bonne visite qui nous montre que l'éleveur peut être maître de son système. »

JEAN-PIERRE GUERNION, ÉLEVEUR LAITIÈRE À HILLION (22)

ANNONCES

EXPLOITATION LAITIÈRE A CÉDER secteur Rostrenen, 50 ha SAU, stabulation 1200 m², SDT 2 X 5, Maison d'habitation disponible. Contact: SAFER, Mairie de Trémargat 02 96 36 55 07

VENDS vaches et génisses à vèler en janvier, février, mars. Holstein typées herbager certifiées bio. Contact : Philippe Camus, Locarn (22), 06 89 68 23 93.

CHERCHE éleveurs du Trégor intéressés pour investir dans un trieur à céréales. Objectifs : trier les différentes espèces des mélanges céréaliers, faire des semences de ferme, vendre des variétés panifiables etc. Contact : Benoît Allain 06 32 21 93 65 et Pascal Salaün 06 09 52 38 87.

Entretenir sous les fils de clôture : comment faire simple ?

Nettoyer sous les fils, voilà un travail important en système herbager au printemps. Plusieurs techniques existent : la débroussailleuse, l'épareuse, le broyeur d'accotement et le broyeur satellite. Petit tour d'horizon de ces techniques, de leurs avantages et leurs inconvénients.

Deux passages à l'épareuse par an, sans déplacer les clôtures

Au GAEC de Langren à Plouaret, Patrick et Mathieu Le Fustec utilisent l'épareuse de la CUMA pour entretenir sous les fils. La débroussailleuse est utilisée seulement pour figoler.

Les quatre associés (Martine, Patrick, Soizic et Mathieu) ont 62 ha de pâtures divisées en paddocks de 1 à 2 ha, très souvent entourés de haies. « On a 18 km de talus sur la ferme de 85 ha » précise Mathieu. Le fil est toujours décalé de 50 cm du talus pour passer facilement l'épareuse. « On ne perd pas de surface car les vaches mangent sous les fils, il ne faut pas s'inquiéter avec ça » assure Patrick. A la ferme, les clôtures sont en piquets de fer et fil de nylon de bonne qualité. « On ne déplace jamais nos poteaux pour nettoyer sous les fils ». L'entretien est un travail important : deux passages d'épareuse en mai et juillet, et deux passages rapides de débroussailleuse en avril et août.

« Quand les bêtes commencent à sortir mi-avril, je fais un tour pour vérifier les fils et je passe rapidement la débroussailleuse. Cela me prend 30 min pour un paddock d'1 ha » détaille Patrick. Lors de ce passage, seules les herbes très hautes sont débroussaillées.

« Dès que la végétation est importante, vers le 5-10 mai, je passe l'épareuse sur toute la surface en herbe » explique Mathieu. L'épareuse de la CUMA est utilisée pendant 2 jours, 8 heures par jour. Deux mois plus tard, il faut repasser car l'herbe a bien poussé. Un deuxième passage est effectué mi-juillet sur tous les paddocks. « Sur chaque paddock, je fais deux tours d'épareuse : une fois sous le fil, une fois sur les petites branches du talus qui arrivent sur le fil afin de guider ma haie en hauteur. J'y passe 4 jours » détaille-t-il. Il coupe seulement les jeunes branches de noisetier et les fougères qui viennent sur le fil, en veillant à ne pas attaquer le talus. « J'avais arrêté de passer sur les branches des talus pendant 3 ans, car ce n'est pas super de toucher au bocage avec l'épareuse. J'ai recommencé car c'était ingérable » explique-t-il.

Après le 15 juillet, Patrick passe sur chaque paddock avant que les vaches n'y rentrent pour vérifier que les fils et les poteaux sont bien installés. « Parfois, il y a un poteau penché ou un fil coupé suite au passage de l'épareuse » détaille-t-il. Il vient avec la débroussailleuse, pour figoler :



autour des poteaux notamment, où l'épareuse n'a pas pu aller. « Cela me prend 15 minutes par paddock de 1 ha, si les fils n'ont pas été coupés... » estime-t-il.

L'épareuse de la CUMA coûte 21 € HT/heure de rotation du broyeur. En 2015, les associés ont utilisé l'épareuse 32 heures en 2015 pour les pâtures, soit 672 € HT/an, auquel il faut ajouter le prix de la location du tracteur de la CUMA (18€/heure soit 576 € HT/an). Le coût total pour l'épareuse et le tracteur s'élève à 1 250 € HT/an.

AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATRICE CEDAPA

La ferme

4 UTH
80 ha dont 10 ha de pommes de terre et 10 ha de céréales,
60 vaches
1,27 UGB/ha SFP
340 000 litres de lait vendu en bio par an.

La débroussailleuse, la moins mauvaise des solutions

Pour trouver un système simple pour nettoyer sous les fils, Yann et Anne Kastler ont tout essayé : l'épaveuse en CUMA, le désherbage chimique, la débroussailleuse avec emploi d'un salarié. Finalement, la débroussailleuse reste la meilleure solution sur une ferme avec de vieux talus, mais les éleveurs délèguent une partie du travail à un salarié.



« La difficulté du débroussaillage dépend du nombre de paddocks, de talus et du nombre de lots d'animaux » introduit Yann. Chez eux, c'est du boulot : 95 ha sont clôturés pour le pâturage en paddocks de 2 ha, il y a 5 km de vieux talus sur la ferme et 5 lots au pâturage toute l'année déplacés en moyenne tous les 6 jours. « Entre le 15 mai et le 15 août, je passe entre 5 et 8 heures par semaine à la débroussailleuse » estime-t-il. Il passe sous les fils de chaque paddock deux à trois fois par an. « Je ne comprends pas pourquoi les entreprises de clôture ne trouvent pas d'innovation pour limiter cette astreinte ! »

Deux fils de chaque côté du talus

Les clôtures sont en piquets bois et fils de fer disposés assez proches du talus et des deux côtés. Les talus sont hauts : « les ronces partent d'un mètre au-dessus de la clôture. Elles arrivent rapidement sur le fil. Le travail consiste plus à nettoyer derrière le fil que sous le fil. » Sur les champs en bord de route fréquentés par les vaches, il y a deux fils : un à 50 cm pour les veaux et un à 1 m. Il y a un seul fil sur les autres parcelles. Pour Yann, c'est important de ne pas laisser l'accès au talus pour les vaches afin de favoriser le renouvellement de la haie. « Sinon dans 10 ans, il n'y aura plus de talus ».

L'épaveuse, contraignant

« Le problème avec l'épaveuse en CUMA, c'est que cela immobilise un tracteur pendant une journée pendant la période des foin, période où nous sommes très pris et les tracteurs aussi. La débroussailleuse, je la prends pour 1h30, je fais un paddock. En plus, j'ai 25 ha humides non accessibles en tracteur. » L'éleveur a aussi pensé à prendre une épaveuse en ETA, mais le prix a été jugé trop élevé, 70 €/heure. « En plus, quelqu'un qui ne connaît pas les champs va mettre beaucoup plus de temps » ajoute-t-il.

Le désherbage chimique, non efficace

Il y a quelques années, il a fait faire une partie des clôtures au pulvé avec un quad. « En plus d'être polluant, c'est très cher et ce n'est pas plus efficace que la débroussailleuse : si tu le fais en mai il faudra repasser en juillet » conclut-il.

Du matériel de qualité et de bons gestes

« Je ne fais pas d'économies sur la bécane ». Il a acheté il y a 3 ans une STIHL® de 42 cm³ neuve (environ 700 €) avec une lame à ronce changée deux fois par an. « Ça permet d'attaquer des arbustes de 4 cm de diamètre. C'est assez confortable, ça secoue beaucoup moins que mon ancienne débroussailleuse. J'ai aussi un harnais de très bonne qualité, c'est important » détaille-t-il. Il porte un casque anti-bruit, un masque et des gants. « Ce qui fait que ce boulot est désagréable, c'est le bruit » insiste-t-il. Pour l'éleveur, la

débroussailleuse ce n'est pas très physique, mais il faut avoir le bon geste. « Ça se fait avec les jambes et les épaules, on ne doit pas bouger le dos. Je ne me fais jamais mal au dos avec la débroussailleuse, contrairement au tracteur. » La débroussailleuse permet aussi de bien entretenir ses talus : « Quand je vois un petit chêne je le laisse. A l'épaveuse il serait coupé. »

De la main d'œuvre pour la débroussailleuse

« Je n'ai pas fait le nettoyage des fils tout seul depuis 3 ans » explique l'éleveur. Cette année, Yann et Anne ont embauché un salarié en juin/juillet qui a aidé pour les foin, les animaux et la débroussailleuse pendant 1 mois. Il a ensuite remplacé le couple pendant 3 semaines. « Je ne fais jamais faire de la débroussailleuse toute la journée à un salarié d'élevage. Il fait 1h30 la plupart du temps, 3 h exceptionnellement. Il faut qu'il y ait un équilibre dans la journée pour qu'il soit bien dans son job » ajoute Yann. Avec une seule débroussailleuse de bonne qualité, les chantiers sont réalisés seul, par le salarié ou Yann. « Je veille à en faire aussi. J'ai été longtemps salarié en élevage à être le seul à savoir où était la débroussailleuse sur la ferme. »

L'année dernière, Yann a pris un salarié pour faire uniquement de la débroussailleuse. « C'était un élagueur qui venait de se mettre à son compte, il cherchait du boulot pendant sa période creuse. Il était autonome, il notait ses heures, il y allait quand il voulait. Il a fait 5 jours d'affilée, payé 15 €/heure. Il était habitué à ce genre d'effort » détaille-t-il. En 5 jours, il était passé partout. « Le problème, c'est qu'il faut le trouver ce gars-là ! Maintenant que sa boîte fonctionne, il ne cherche plus de contrats. » Pour l'an prochain, Yann hésite entre les deux solutions : prendre quelqu'un pendant quelques mois sur l'élevage dont la débroussailleuse, ou prendre quelqu'un qui ne fait que de la débroussailleuse. Cela dépendra des opportunités !

AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATRICE CEDAPA

La ferme

1,5 UTH dont 1,3 UTH familiaux (Yann et Anne qui est double active) et 0,2 UTH salarié

120 ha dont 95 ha de prairies, 6 ha de maïs grain et 19 ha de mélange céréalière et de triticales

70 mères limousines

140 UGB

1,46 UGB/ha SFP,

Vente de reproducteurs, de vaches engraisées et de taurillons, la vente de reproducteurs représente 1/3 des animaux vendus.

Un broyeur satellite pour s'éviter des manœuvres

Ça ne consomme rien, on roule à 4-5 km/h et il n'y a pas de manœuvre à faire. Voilà les retours positifs de Dominique Giboire, éleveur allaitant à Ercé-en-Lamée. L'utilisation pratique du broyeur satellite demande cependant quelques pré-requis.



Comment ça fonctionne ?

Avec un broyeur d'accotement, il faut manœuvrer à chaque piquet pour éviter de l'embarquer. Le broyeur satellite supprime ces manœuvres. Une assiette bordée de caoutchouc équipée de trois couteaux enroule le piquet. La manœuvre qu'aurait faite le tracteur est remplacée par un vérin hydraulique à pression réglable. Cette articulation permet de contourner le piquet. Le broyeur reprend sa position initiale une fois le piquet passé. Le broyeur a coûté 3400 € acheté d'occasion en 2013. Il est utilisé par le GAEC Trimaran (5 associés, 172ha) dont fait partie Dominique.

Des clôtures solides nécessaires

Pour que cela fonctionne sans problème, il faut que les piquets résistent à la pression de l'assiette du broyeur. « J'ai des piquets châtaigner tous les 20m. » Plus la pression sur le vérin est élevée, plus le piquet devra être solide. Cela implique aussi que l'on pourra positionner l'assiette plus loin sous le fil. Donc mieux nettoyer la clôture.

Les réglages

Le broyeur s'attèle sur les trois points. Deux flexibles servent à baisser/remonter et étendre/replier le bras. Deux autres flexibles sont en double effet pour faire tourner le broyeur. « L'avantage du moteur hydraulique, c'est que ça ne consomme rien. Juste l'avancement du tracteur » assure Dominique. Il y a neuf graisseurs sur la machine. « Les couteaux font facilement deux saisons » complète-t-il.

Les inconvénients : impossible de toucher les ronces du talus

« Le broyeur ne se met pas à la verticale, comme un broyeur d'accotement. » Le broyeur satellite ne permet donc pas de repousser un roncier sur le talus ou de limiter la pousse d'une haie à hauteur du fil. « J'ai toujours ma petite tronçonneuse avec moi. Je fais un premier tour avec le broyeur. Je repasse couper à la tronçonneuse là où les ronces envahissent le fil. J'y passe une demi-heure (broyeur + tronçonneuse) pour une parcelle de 2 ha » explique Dominique.

Faciliter le montage et démontage des paddocks

« J'utilise des rubans électrifiés pour le découpage en paddock. Quand j'en achète, ils sont systématiquement sur un enrouleur, je ne les coupe jamais. Sinon, il arrive que le courant ne passe plus. » L'avantage que voit Dominique, avec le système ruban et piquet fer, c'est que les paddocks sont fait et défait rapidement avant le passage du broyeur satellite.

Dominique évalue le temps passé sur l'entretien des clôtures à 30 h par an. Ce temps comprend : un tour à la mise à l'herbe « pour vérifier que tout va bien », l'entretien à la

pleine pousse des ronces entre juin et juillet et le montage et démontage des séparations de paddocks au printemps et en juillet pour passer le broyeur satellite. La ferme compte 10 km de haies sur les 37 ha de SAU.

Pour en savoir plus, une vidéo est en lien sur le site internet de l'Adage.



Plus la pression est élevée, plus on peut déporter le satellite et nettoyer loin sous le fil, à condition d'avoir de bons piquets.



Un boîtier électrique permet de commander l'abaissement et l'extension du bras.

La ferme

Dominique est associé du GAEC Trimaran, il s'occupe de la partie allaitante :

37,5 ha

2,5 ha de mélange céréalier

35 ha d'herbe découpés en paddocks de 2ha.

35 mètres

Conversion bio depuis le 15 mai 2016

Deux passages de broyeur satellite par an et par paddock

AURÉLIEN LERAY, ANIMATEUR ADAGE 35

Un mot des fabricants de clôtures rencontrés au SPACE :

Aurélien Leray, Adage : « Nos éleveurs s'étonnent qu'il n'y ait pas plus d'innovation concernant l'entretien des clôtures, qu'en dites vous ? »

Le fabricant de clôtures : « À une époque, le mot d'ordre était, plus la clôture tape, moins les ronces vont pousser. Ça fonctionnait mais cela avait un coût en électricité. Ce que nous faisons maintenant, c'est de développer des clôtures intelligentes. Elles vont repérer là où il y a des pertes et compenser ces pertes en envoyant des décharges plus importantes sur ce secteur. D'autre part, pour des questions de sécurité, les nouveaux postes de clôtures devront être équipés d'un système qui, lorsqu'il y a une forte perte de puissance, doit détecter s'il s'agit d'une branche ou d'un corps (un animal ou un enfant tombé sur la clôture). S'il s'agit d'un corps, la clôture coupera le courant sur ce secteur et avertira l'agriculteur. »

Un jeune installé qui sait où il va

Après 5 ans en GAEC dans un système qui ne lui convenait pas et 2 ans de salariat agricole, Guillaume Robin s'installe à Mûr-de-Bretagne en 2013 sur 50 ha avec 400 000 litres de lait. Une installation facilitée par un cédant motivé, un parcellaire groupé et des investissements limités. Le bilan après 3 ans est plutôt positif, même en temps de crise « sur la ferme, je ne me suis pas planté » affirme-t-il.



« C'était la ferme idéale à reprendre »

Guillaume cherchait une ferme avec beaucoup de surface accessible aux vaches, des bâtiments simples et une maison sur place. En juillet 2012, il visite la ferme de Jean-Jacques, dans le même état d'esprit que lui : priorité au pâturage, pas trop de matériel ni d'investissement. Jean-Jacques était « tellement content d'installer un jeune » qu'il a tout fait pour faciliter son installation : en cas de refus de transfert de bail de certains propriétaires, il avait prévu de racheter une partie des terres en fermage. Dès l'installation, il l'a laissé « tout gérer », en restant disponible pour des bons coups de main. Sa première expérience d'associé lui a beaucoup appris et lui a permis de maîtriser parfaitement ce deuxième projet : il connaissait les démarches et a réalisé lui-même son étude prévisionnelle. Il a construit son système pour optimiser la surface, les bâtiments et la main d'œuvre. Les 2 premières années (2014-2015) ont été satisfaisantes au niveau du résultat grâce à une conjoncture favorable, « c'est ce qui fait que ça tourne aujourd'hui, même avec la crise », explique-t-il.

« Gérer l'herbe, j'aime bien. Désiler c'est moins mon truc »

Dès 2013, l'éleveur équipe la moitié de l'accessible en bacs à eau et redécoupe ses paddocks pour éviter le fil avant. Il resseme alors une bonne partie des pâtures en RGA-TB. 49 ha sont donc potentiellement accessibles sur sa ferme et la priorité est donnée au pâturage à toutes les périodes de l'année. Actuellement, il dispose de 30 ares/VL d'herbe pâturée et évoluera vers 40 ares/VL en 2017. Il n'hésite pas à faire 20-30 minutes de marche pour amener les vaches au pâturage : « c'est l'herbe que j'aime » résume-t-il. L'hiver dernier, les vaches n'ont été que 20 jours en bâtiments.

En 2016, il a fermé son silo de maïs 3 mois. Son objectif est de faucher uniquement ce que les vaches ne pâturent pas, car les fauches coûtent cher : tout est réalisé par ETA. Guillaume garde pourtant une part importante de maïs l'hiver et pendant les transitions pour maintenir la production de lait et l'état des génisses. Cette part de maïs va diminuer, mais il souhaite faire une transition progressive.

Construire ses repères pour être autonome dans ses décisions.

« Pour moi, être agriculteur, ce n'est pas que les vaches, tu touches à tout : l'administratif, les cultures, etc. ». Il se garde du temps pour analyser ses chiffres et réfléchir à son système, il veut maîtriser au maximum : « ici c'est moi qui mène ma gestion » dit-il. Ce recul lui permet d'affiner ses pratiques chaque année : « si ça passe avec 10 ha de maïs au lieu de 14, tant mieux ! » dit-il. Autre exemple, l'année prochaine, il n'apportera plus d'ammonitrate sur ses pâtures. Chaque année, il estime le coût de la ration : « en 2015, l'herbe pâturée était à 18€/TMS, le maïs non complémenté à 56€/TMS et



Guillaume s'est installé seul à 30 ans suite à une première expérience d'installation en GAEC.

l'enrubannage à 114€/TMS ». Nathalie, la femme de Guillaume, est comptable dans le secteur agricole. Pour lui, c'est une aide précieuse dans son projet. Pour la gestion du pâturage, il s'est équipé d'un herbomètre et remplit son calendrier de pâturage « je note tout car j'ai besoin de repères » explique-t-il. Mais pour le jeune installé « autonome ne veut pas dire s'enfermer » : il n'hésite pas à visiter d'autres fermes et à participer au groupe du CEDAPA « j'aime bien échanger, avoir un avis, ça t'apprend autre chose ou ça te rassure ».

Les perspectives : moins de travail et plus de pâturage

Actuellement, Guillaume travaille plus de 10 h par jour. L'objectif est de réduire le temps de travail et de se faire remplacer un week-end sur quatre ainsi que quelques semaines de vacances pour passer plus de temps avec sa famille. Il va augmenter petit à petit la part d'herbe pâturée dans la ration et réduire le maïs. À plus long terme, il souhaite ne plus avoir de maïs, faire moins de lait et miser sur les taux. Il attend pour cela d'avoir moins d'annuités. Étant limité en places de bâtiments, il pense aussi aux vêlages groupés de printemps et dans quelques années pourquoi pas un passage en bio.

SOPHIE ESVAN, ANIMATRICE CEDAPA

La ferme

1 UTH, 54 ha de SAU avec dont 35 ha en RGA-TB, 15 ha de maïs, 3 ha en orge et 1 ha de betteraves.
65 VL, 410 000 L vendus
6 900 l produits litres/vache/an avec des Prim Holstein, normandes et croisées brunes – holstein
Chargement : 1.8 UGB / ha
Ration d'hiver 70% maïs, 15% betteraves, 15% enrubannage
800 kg de correcteur azoté / VL / an. Les céréales sont réservées aux génisses.
Coût alimentaire : 75 € / 1000 l dont 40 € de concentrés
EBE/1000 L en 2014 : 185 €, EBE/1000 L en 2015 : 180 €
Annuités : 35 000 € / an
Matériel : tracteurs, mélangeuse, andaineur, faneuse

Comment s'organiser pour partir en vacances ?

Seulement deux semaines de congés en moyenne pour les agriculteurs alors qu'ils jugent indispensable de lâcher prise. Il y a le frein financier mais il faut aussi apprendre à déléguer. Voici 5 témoignages sur les moyens mis en œuvre pour faire tourner la ferme pendant son absence.

Céline et Christel Gégou à St Poix (53): « Une ferme facile à remplacer ! »

2 UTH, 50 ha, 55 vaches laitières et 382 000 l

« On part 8 jours fin août. Le service de remplacement est réservé depuis fin mai. Le travail sera fait par le vacher en 3,5 h ou 4 h si le silo a été ouvert. S'il connaît la ferme, on fait le tour en ¼ d'heure. Sinon, il fait la traite avec moi. C'est beaucoup de transmission orale mais en salle de traite j'ai un tableau avec les infos sur les vaches et les petits veaux. Mon père vient jeter un coup d'œil tous les jours. Il peut répondre si le vacher a une question. Quand on veut déléguer, on apprend à simplifier et à rendre les choses opérationnelles. Je me souviens d'une fois où le vacher m'a appelé, il ne voyait pas un petit bouton caché sous le boîtier de la désileuse pour la mettre en route ! La semaine dernière, on se faisait la réflexion avec un jeune vacher qu'avec 45 vaches à traire et du pâturage, ce n'est pas une ferme difficile à remplacer. »



Yann Pitois à Mécé (35): « Je simplifie le travail pendant mon absence. »

1,3 UTH (dont 1 salarié à 30 %), 57 ha, 46 vaches allaitantes, 80 UGB

« Je pars 10 jours en août, après la moisson. Mon salarié sera présent comme d'habitude 1,5 j par semaine (en alternance : 1 jour une semaine, 2 j l'autre semaine). C'est mon père qui assure de manière très ponctuelle la surveillance pendant mon absence. Autre cas de figure, il m'est arrivé de demander à mon salarié de venir à la demi-journée pour répartir sa présence sur la semaine, plutôt en hiver où le travail d'alimentation est plus important. Avant mes vacances, je mets des parcelles plus grandes (1 semaine) et je diminue le nombre de lots d'animaux pour simplifier le travail. Tant pis pour la gestion de l'herbe ! Il reste 1h30 de boulot le matin et 1 h le soir. Mon système est pensé pour être simple même pour moi le week-end. Je stresse pour l'avenir quand mon père ne pourra plus assurer. »



Philippe Riaux à Gosné (35) : « Plus je pars, moins j'ai peur ! »

1 UTH, 57 ha, 53 vaches laitières et 322 000 l

« Je pars en vacances à partir de la 2ème semaine d'août, de 1 à 2 semaines. C'est un vacher qui fait la traite et l'alimentation des animaux le matin, en 2 h. Pour la traite du soir, je m'entraide avec un voisin pour les vacances. J'ai 30 mn de pré-visite avec le vacher les jours qui précèdent. Ce premier contact est très important pour moi. J'ai une feuille de consignes sur le nombre de vaches à traire, les codes couleurs des bracelets d'identifications et le numéro des vaches. Je fais aussi un dessin des paddocks avec les dates prévues dans chaque parcelle. Je laisse aussi



tous les numéros de téléphones utiles (mon père à proximité, la laiterie, le véto, le voisin...). Il y a toujours une petite baisse de lait, des pépins plus ou moins importants (casse matériel, problèmes de santé animale,...) mais plus je pars, moins j'ai d'appréhension ! Au début, je m'entraidais avec mon voisin sans vacher mais ça faisait double traite et c'était trop chaud. Aujourd'hui, le crédit d'impôts de 50% pour congés ramène le coût d'une semaine de remplacement à 500 €. »



Jérôme Cailleaux à Servon sur Vilaine (35) : « je fais des fiches par tâche pour les remplaçants. »

Gaëc à 2 associés et 2 salariés (3,8 UTH) ; 46 ha, 50 vaches laitières, 262 000 l dont transformation en produits frais de 34 000 l et magasin à la ferme. « On s'est donné comme objectif 4 semaines de congés/associé. Là, je pars 2 semaines en juillet. La transformation absorbe au moins 2 temps plein. C'est Adèle, salariée à temps partiel qui va me remplacer. Son temps de travail est modulé sur l'année. Elle est à plein temps lorsqu'elle me remplace. Le travail est d'environ 9 h/j en semaine et 5 h/j le week-end. Avant le départ, je donne des indications sur la gestion du pâturage. Pour le nettoyage de la machine à traire et l'alimentation des veaux, j'ai fait des fiches. Il y a aussi un tableau pour les vaches dans la salle de traite. J'ai fauché avant de partir, il faudra presser le foin mais c'est surtout la Cuma qui intervient. Je peux aussi gérer au téléphone en direct avec la Cuma. J'ai toujours un peu d'appréhension avant de partir mais je fais confiance à Adèle et aux gens autour d'elle pour que ça roule. Quand Sandra, mon associée qui travaille sur la transformation prend ses congés, on ferme le labo. On n'a pas encore

> Travail

trouvé la solution pour la remplacer et gérer le trou-peau. »



Yann et Anne Kastler à Rostrenen (22) : « on a mis une annonce sur leboncoin pour trouver un remplaçant. »

1,5 UTH, 120 ha, 70 mères limousines, 1,46 UGB/ha SFP.

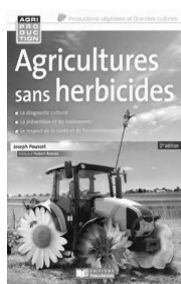
« Comme l'élevage allaitant est peu présent en Bretagne, c'est impossible de trouver quelqu'un qui ait de l'expérience dans ce domaine. Quand on avait 80/90 ha, on demandait au père d'Anne, agriculteur à Trémargat de venir nous remplacer l'été. Maintenant qu'on a 120 ha, ce n'est pas possible, c'est trop de boulot. Cette année, on est partis 3 semaines : on a pris un salarié pendant 1 mois avant les vacances puis il nous a remplacés pendant 3 semaines.

Comme ça, quand on est partis tout était fait : le foin, le nettoyage sous les fils. Ce système évite les surcharges de travail avant et après les vacances. L'idéal, c'est de le prendre 1 mois avant et deux semaines après les vacances. Pour le trouver, j'ai déposé une annonce sur leboncoin en février, j'ai eu 4 appels la semaine suivante dont un de Frédéric, que j'ai pris. Il était mécano, ne connaissait pas bien l'élevage mais avait un projet d'installation. Il s'est bien adapté. Il était payé 10 €/heure brut en TESA, il notait ses heures. Je ne cherche pas quelqu'un qui ait les compétences, mais quelqu'un de vraiment motivé, qui ne pense pas qu'il n'y a rien à faire en élevage allaitant en dehors des vêlages. »

TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR DOMINIQUE MACÉ, ANIMATEUR ADA-GE ET AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATRICE CEDAPA

> Les différentes formules pour se faire remplacer

	Le TESA (Titre Emploi-Service Agricole)	Les services de remplacement	
Qui ?	Dispositif public géré par la MSA pour faciliter les embauches ponctuelles et accessible à tous les exploitants agricoles	Service de remplacement (22, 29, 35, 56)	SDAEC (22, 29,35)
Modalités	C'est l'agriculteur qui embauche directement en CDD (contrat à durée déterminée) - maxi 3 mois.	Adhésion aux groupements d'employeurs locaux. La gestion est bénévole ou appuyée par des salariés administratifs.	Adhésion au groupement d'employeurs (120 €/ferme + 30 €/personne). Gestion administrative par des salariés
Avantages	La déclaration par le TESA effectue automatiquement les formalités administratives d'embauche et de fin de contrat auprès des différents organismes. Il reste à faire le contrat de travail et la déclaration préalable d'embauche.	Vous n'êtes pas l'employeur, les démarches administratives sont prises en charge. Vous donnez les consignes et êtes responsables des conditions de travail.	
Coût	Rémunération minimum : SMIC horaire. Exonérations de charges patronales prises en comptes.	Entre 15,50 et 19,50 €/heure selon le service de remplacement. Minimum de 2 h de travail par déplacement.	Règle générale : remplacement à la journée, aux alentours de 180 €/journée dans les Côtes d'Armor.
Nombre d'utilisateurs		13 600 adhérents et 630 salariés permanents en Bretagne	4 100 adhérents et 215 équivalents temps plein en Bretagne
Plus d'infos	MSA.fr	Servicederemplacement.fr	Sdaec.fr



Le livre « Agricultures sans herbicides » de Joseph Pousset est ré-édité par La France Agricole.

Il contient 400 pages qui référencent et expliquent de nombreuses techniques pour effectuer des rotations sans herbicides, maîtriser les adventices et gérer la fertilisation.

49 €, en vente sur le site editions-france-agricole.fr

L'écho du CEDAPA et de l'ADAGE (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas

Comité de rédaction : Suzanne Dufour, Samuel Dugas, Jeanne Brault, Mathilde Duguépéroux, Joël Guillo, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Eric Le Parc, Bernard Morel, Isabelle Petitpas, Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland

Animation, coordination : Aurélien Leray et Aurélie Cheveau ;

Mise en forme : Aurélie Cheveau ; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho

Nom : Je m'abonne pour 1 an (6 numéros) 2 ans (12 numéros)
 Prénom :
 Adresse : Adhérents / étudiants 23 € 35 €
 Non adhérents / établissements
 CP : Commune : Scolaires 32 € 55 €
 Soutien, entreprises 45 € 70 €
 Profession : Adhésion Cedapa 50 €

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
 L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLÉRIN cedex ☐ J'ai besoin d'une facture



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

